



CENTRE DU DROIT DE L'ENTREPRISE (DROIT INDUSTRIEL, DROIT
D'AUTEUR, DROIT COMMERCIAL) DE L'UNIVERSITÉ DE LAUSANNE

FORMATION CONTINUE

JOURNÉE CEDIDAC 2012 DE DROIT DE L'ENTREPRISE

Mardi 7 février 2012

BÂTIMENT INTERNEF
AUDITOIRE « JEAN BARBEYRAC »
(SALLE 263)



UNIL | Université de Lausanne

PROGRAMME

ORGANISATION : PROF. JEAN-MARC RAPP / PROF. EDGAR PHILIPPIN

- 8h30** Accueil des participants et distribution de la documentation
- 9h00** Introduction et bienvenue
-
- 9h15** **La nouvelle loi sur les plans de participation : en particulier dans les relations internationales**
Pierre-Marie Glauser, avocat, Oberson Avocats, professeur à la Faculté des HEC de l'Université de Lausanne
- 10h00** **Problèmes civils et fiscaux de la distribution d'agios**
Giuseppe Sottile, Partner International Corporate Tax, KPMG SA, Genève
- 10h45** *Pause*
- 11h15** **Activisme actionnarial**
Jean-Luc Chenaux, avocat, Carrard & Associés, professeur à la Faculté de droit et des sciences criminelles de l'Université de Lausanne
- 12h00** *Déjeuner*
-
- 14h00** **Le dommage dans les actions en responsabilité contre les organes sociaux**
Bernard Corboz, juge fédéral, Tribunal fédéral, Lausanne
- 14h45** **Actualités et perspectives du droit de l'assainissement des sociétés : groupes, révocation, réforme**
Henry Peter, avocat, Peterlegal SA, professeur à la Faculté de droit de l'Université de Genève
- 15h30** *Pause*
- 16h00** **Jurisprudence 2011 en droit commercial**
Jean-Marc Rapp, professeur à la Faculté de droit et des sciences criminelles de l'Université de Lausanne
-
- 16h30** Table ronde
- 17h00** Clôture de la journée

CONDITIONS GÉNÉRALES

1. Inscription

Le bulletin d'inscription doit être adressé au CEDIDAC, Formation continue, Université de Lausanne, Bâtiment Internef, 1015 Lausanne, le plus rapidement possible, mais au plus tard dix jours avant la date de la journée. L'inscription est nominative et **définitive**. Une personne bénéficiant d'un tarif préférentiel ne peut se faire remplacer que par une personne bénéficiant elle aussi à titre personnel du même tarif préférentiel. Dans le cas contraire, la différence sera facturée.

2. Confirmation – paiement

Une confirmation écrite et une facture, avec BVR, vous parviendront après réception de votre bulletin d'inscription. Le paiement doit intervenir à réception de la facture.

3. Emplacement – accès

Les séances auront lieu à Dorigny-près-Lausanne, Bâtiment Internef (auditoire 263), qui peut être rejoint en prenant le métro M1 depuis Lausanne-Flon ou depuis la gare CFF de Renens jusqu'à l'arrêt « UNIL-Dorigny ».

4. Finance d'inscription – annulation

La finance d'inscription de CHF 450.– par journée et par personne (CHF 375.– pour les membres du Club du CEDIDAC) comprend le classeur de documentation, le déjeuner et le café servi pendant les pauses. Sur demande: tarifs spéciaux pour avocats-stagiaires, stagiaires notaires, doctorants et étudiants.

Seules les demandes d'annulation **formulées par écrit** seront prises en considération. Celles-ci doivent nous parvenir au plus tard 10 jours avant la journée. Dans tous les cas d'annulation, une somme de CHF 60.– sera facturée pour les frais administratifs.

 **Passé ce délai, la finance d'inscription sera due intégralement, même en cas de non-participation à la journée.**

5. Renseignements

CEDIDAC, Formation continue
Université de Lausanne
Bâtiment Internef
CH – 1015 LAUSANNE

Tél. 021 692 28 50
Fax 021 692 28 55
cedidac@unil.ch
www.cedidac.ch

BULLETIN D'INSCRIPTION

La personne soussignée, ayant pris connaissance des conditions générales figurant au dos de ce bulletin et les acceptant:

- a) **prendra part** à la journée d'étude du 7 février 2012 « Journée CEDIDAC 2012 de droit de l'entreprise »
- ☐ OUI (non-membre du Club du CEDIDAC, CHF 450.-/personne)
- ☐ OUI (membre du Club du CEDIDAC, CHF 375.-/personne)
- b) **s'inscrit comme membre du Club du CEDIDAC** pour bénéficier immédiatement du tarif préférentiel (valable également pour l'achat des publications CEDIDAC) en qualité de:
- ☐ membre de soutien (personne morale) contribution: CHF 1'000.-/an au minimum
- ☐ membre ordinaire contribution: CHF 100.-/an
- ☐ membre étudiant ou doctorant contribution: CHF 25.-/an
- c) sollicite l'envoi d'une vignette de parcage sur le site de Dorigny au prix de CHF 6.50
- ☐ oui, merci; l'immatriculation de mon véhicule est le suivant: _ _ _ _ _

*Nom

*Prénom

*Profession

*Société

Rue

Numéro

NP

*Ville

E-mail

Tél. prof./Mobile

Par l'envoi de mon inscription, **je confirme avoir lu et accepté les conditions de participation** figurant au dos de ce bulletin.

Date

Signature

** ces éléments figureront sur la liste des participants insérée dans la documentation.*

Bulletin à découper et retourner, dûment complété, au CEDIDAC, Formation continue, Bâtiment Internef, CH-1015 LAUSANNE ou inscription sur notre site www.cedidac.ch.